

Le règlement & les valeurs à suivre...pour le bien-être de chacun au sein de l'école...

A. Inscription et cotisation

1. Le paiement de la cotisation complète valide l'inscription et donne accès aux cours. Tout cours suivi est dû.
2. Les cotisations sont payables en espèces sous enveloppe NOMINATIVE ou par virement au compte 001-6998818-53 + « NOM et cours »
3. Les cotisations doivent impérativement être payées spontanément en début de cycle. Le paiement hors délais (8 jours) peut entraîner la perte de l'inscription.
4. **Tous les frais de rappel vous seront facturés !**
5. Les cotisations ne seront en aucun cas remboursées, excepté pour raison de santé attestée par un certificat médical valable remis au plus tard 2 jours après l'absence, et couvrant minimum deux mois consécutifs. Seule la période couverte par le certificat peut être remboursée.

B. Tenue de cours

1. Pour tous les cours

- **Cheveux** correctement attachés (queue, chignon, pinces)
- Ni **bijoux**, ni **piercings**
- **Chewing-gums** interdits
- Les élèves qui ne portent pas les chaussons adaptés au cours ne sont pas couverts par l'assurance en cas d'accident.
- Tous les chaussons sont à usage strictement réservé au cours. Pas d'utilisation en extérieur, pour des raisons d'hygiène.

2. Tenues spécifiques

- **EVEIL et DANSE CREATIVE :**

Tunique rose pâle, jupette rose pâle, collants rose pâle, chaussons demi-pointes roses.

- **PRE-DANSE :**

Tunique corail, jupette corail, collants rose pâle, chaussons demi-pointes roses.

- **CLASSIQUE**

Tunique *couleur en fonction du niveau**, collants rose pâle, demi-pointes roses (+ pointes pour niveaux 3/4/5). Jupette jusqu'au niveau 2. Short noir à partir du niveau 3.

* **classique 1/2 : parme – classique 3 : noir**

- **JAZZ :**

Collants et short noir ou legging noir, t-shirt ou top coloré, demi-pointes noirs ou bottines jazz noires

- **CONTEMPORAIN :**

Pieds nus ou protection de pieds

- **HIP-HOP et RAGGA :**

Tenue relax (vêtements souples) et baskets à usage exclusivement réservé pour la salle !

C. Elèves, groupes et parents

1. Les cours sont maintenus à partir d'un nombre minimum d'élèves inscrits.
L'horaire peut être modifié en cas de nécessité.
2. Les élèves doivent être présents de façon régulière et active au cours. **Toute absence doit être préalablement annoncée et excusée auprès des professeurs.**
Deux absences non excusées entraînent un avertissement.
3. Les cours commencent et se terminent à l'heure : les élèves seront ponctuels. Les arrivées tardives et les désertions avant la fin de cours ne sont pas autorisées.
4. L'élève excusé qui arriverait en retard au cours doit veiller à s'échauffer avant de danser.
5. Les mobiles (GSM, smartphones,...) doivent être éteints avant le début du cours.
6. L'asbl Incidanse & Cie décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets dans les locaux et sur le parking.
7. Les cours donnés au sein de l'école sont privés, et leur accès par conséquent strictement limité. Aucun « visiteur » ou « accompagnateur » ne peut assister à un cours sans en avoir préalablement reçu l'autorisation de la direction. Des périodes d'accueil sont prévues et annoncées dans le calendrier (portes ouvertes, essais...)
8. Le programme des cours est établi sur base d'une année de travail. L'élève qui interrompt l'année doit le faire savoir par écrit à la direction, en mentionnant les raisons du désistement.
9. Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'au début du cours et dès la fin de celui-ci, y compris dans le parking.
10. Le respect, la discipline, la politesse et le savoir-vivre des élèves et de leur famille font partie intégrante du comportement attendu par l'équipe de l'école. Les élèves dont l'attitude ne serait pas tolérée par l'école risquent l'exclusion.
11. Les différents lieux occupés par les élèves et leur famille doivent être respectés, tant dans leur propreté que dans l'application des mesures demandées par les responsables des locaux (calme, sécurité, usage vestiaires, espace non-fumeur...)
12. Les élèves et leurs parents sont priés de lire et de respecter toutes les informations annoncées aux valves, sur le site et dans les courriers régulièrement transmis. Le contenu de ces outils de communication est censé être connu par chacun.

les élèves et leur famille s'engagent à se conformer au présent règlement. le non-respect de celui-ci entraîne un avertissement et le renvoi de l'école.